

BAROMÈTRE SOCIAL

Premier
Trimestre
2021



► Mesurer l'évolution de l'activité de nos 1 400 adhérents
afin d'appréhender leurs besoins

SOMMAIRE

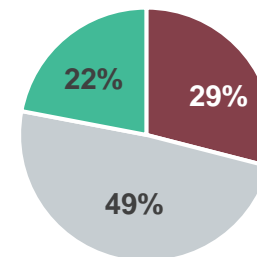
- 1 Une stabilité de l'activité par rapport au 4ème trimestre 2020
- 2 Des prévisions toujours prudentes
- 3 Aéronautique et activités de conseil, des secteurs clients très affectés par la crise
- 4 L'imprévisibilité de l'activité demeure la préoccupation principale des entreprises
- 5 Des recrutements envisagés dans une entreprise sur trois, principalement en CDI
- 6 Des réorganisations peu fréquentes
- 7 Des ressources à disposition des adhérents à faire connaître
- 8 Un fort intérêt pour un accord de branche sur la qualité de vie au travail

Une stabilité de l'activité par rapport au 4^{ème} trimestre 2020

La troisième vague de la pandémie explique pourquoi un rebond de l'activité n'a pas encore été observé par rapport à un dernier trimestre 2020 déjà largement perturbé par les restrictions sanitaires

- ▶ La moitié des entreprises déclare que son CA du premier trimestre 2021 est resté stable par rapport au dernier trimestre 2020.
- ▶ 29% des répondants font état d'une baisse de leur CA. Parmi eux, 23% ont observé une diminution de plus de 50% par rapport au dernier trimestre 2020.
- ▶ À l'inverse, près de 22% des entreprises ont observé une hausse de leur CA. Cette proportion atteint 32% parmi les entreprises de 10 à 49 salariés (contre 19% de celles qui ne comptent pas de salariés, et 15% des entreprises de 1 à 9 salariés).

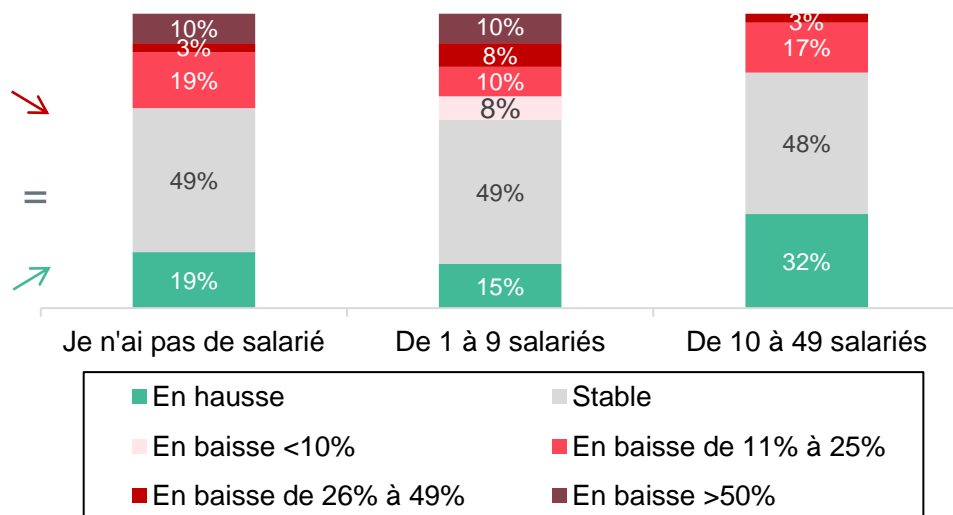
CA du 1er trimestre 2021 VS 4^{ème} trimestre 2020



■ En baisse ■ Stable ■ En hausse

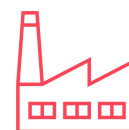
UN CA DU 1^{er} TRIMESTRE GLOBALEMENT STABLE PAR RAPPORT AU 4^{ème} TRIMESTRE 2019

Évolution du CA des entreprises selon leur taille (pas de répondants de plus de 50 salariés)

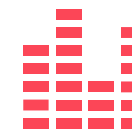


DES ACTIVITÉS PLUS IMPACTÉES QUE D'AUTRES

Top 3 des syndicats les plus impactés par une baisse de leur CA au premier trimestre 2021



Industries et technologies
67%*



GIAC
55%*



SYPAA
50%*

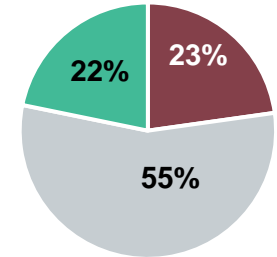
*% d'entreprises déclarant observer une baisse du CA parmi le nombre d'entreprises répondantes dans le syndicat concerné

Des prévisions toujours prudentes

Une majorité d'entreprises reste prudente en tablant sur une stabilité du CA au 2^{ème} trimestre 2021, avec des conditions sanitaires toujours trop incertaines pour se projeter

- ▶ **Plus de la moitié des répondants (55%) estime que son CA du 2^{ème} trimestre 2021 restera stable** par rapport au 1^{er} trimestre, n'anticipant donc pas de rebond de l'activité malgré les campagnes de vaccination en cours.
- ▶ **Un peu moins d'un quart des entreprises (22%) table sur une augmentation du CA** au cours des trois prochains mois.
- ▶ **Le dernier quart des répondants (23%) prévoit une baisse du CA** au 2^{ème} trimestre 2021. Parmi ceux qui prévoient une diminution, **17% des répondants anticipent même que cette diminution sera supérieure à 50%**.
- ▶ **Les perspectives des entreprises de plus de 10 salariés sont plus optimistes** : près d'un quart d'entre elles anticipe une hausse de l'activité au prochain trimestre. **Les dirigeants sans salariés, en revanche, sont plus susceptibles de prévoir une baisse de leur CA (36%)**.

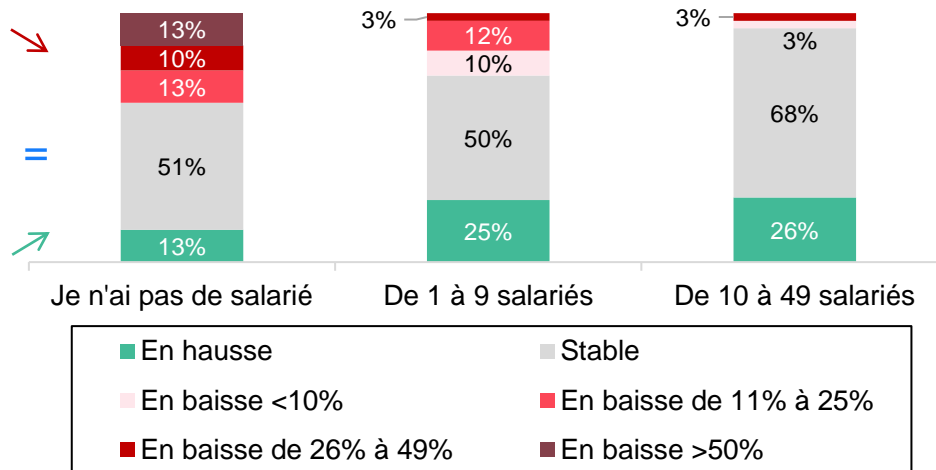
Prévision sur le CA du 2^{ème} trimestre 2021



■ En baisse ■ Stable ■ En hausse

LES INDÉPENDANTS PLUS PESSIMISTES SUR L'ACTIVITÉ À VENIR

Prévision d'évolution du CA des entreprises au prochain trimestre selon leur taille



4 SECTEURS PLUS PESSIMISTES QUE LES AUTRES

Top 4 des syndicats qui anticipent le plus une baisse du CA au prochain trimestre



SYPAA
33%



Ingénierie
27%



Conseil en management
30%

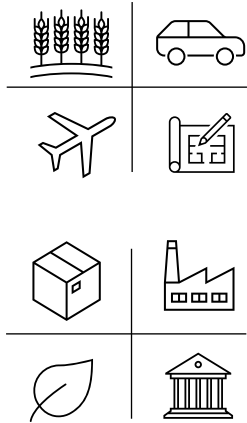


Numérique
22%

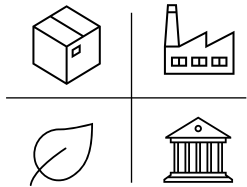
Aéronautique et conseil, des secteurs clients très affectés par la crise

Les secteurs clients des entreprises pèsent également dans la compréhension de l'évolution observée et anticipée de l'activité des entreprises

Des impacts ressentis qui varient selon les secteurs clients principaux

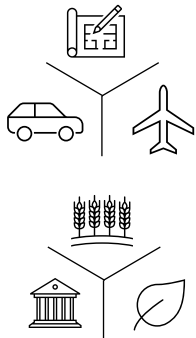


Les entreprises ayant pour secteur client principal **l'agriculture, l'automobile*, et l'aéronautique** sont celles qui observent le plus fréquemment (plus de deux tiers des entreprises) une baisse du CA au 1^{er} trimestre par rapport au 4^{ème} trimestre 2020. Celles qui ont comme secteur client **les entreprises de la branche BETIC (conseil, ingénierie et numérique)** arrivent en quatrième position, avec 52% des répondants déclarant une baisse du CA à cette période.



Certains secteurs clients sont davantage associés à des hausses du CA au 1^{er} trimestre 2021 : **logistique et transport, industries diverses (chimie, agroalimentaire), environnement, secteur public** (plus d'un quart des réponses).

Des portefeuilles clients qui vont aussi peser sur les perspectives de sortie de crise



Les entreprises ayant pour secteur client principal **le conseil, l'ingénierie et le numérique, l'automobile* et l'aéronautique** sont celles qui anticipent le plus une diminution du CA au prochain trimestre (plus d'un tiers des réponses).

À l'inverse, les entreprises ayant pour secteur client **l'agriculture, l'environnement et le secteur public** sont celles qui anticipent le plus fréquemment une hausse d'activité au prochain trimestre (un tiers des répondants ou plus).

**Il faut noter que les entreprises qui ont l'automobile comme secteur client, en raison d'un nombre de répondants peu élevé, sont surreprésentées parmi les entreprises qui observent une baisse de leur CA au 1^{er} trimestre 2021 et anticipent une baisse au 2^{ème} trimestre, mais également parmi celles qui observent une hausse du CA au 1^{er} trimestre 2021 et anticipent une hausse au 2^{ème} trimestre (33%). Par souci de cohérence, ce secteur client n'a pas été mentionné deux fois.*

L'imprévisibilité de l'activité demeure la préoccupation principale des entreprises

La gestion de la trésorerie recule parmi les difficultés principales citées par les dirigeants, qui sont également plus nombreux à ne pas faire face à des difficultés particulières

- ▶ **L'imprévisibilité de l'activité continue d'inquiéter les dirigeants, qui sont 55% à la citer comme difficulté principale rencontrée par leur entreprise.** Néanmoins, la part de répondants qui cite la gestion de la trésorerie comme difficulté principale est en baisse (6%, contre 11% en décembre 2020), tandis que 10% des entreprises déclarent ne pas rencontrer de difficulté particulière (contre 4% au mois de décembre).
- ▶ **23% des dirigeants se déclarent inquiets pour la pérennité de leur entreprise**, un chiffre en baisse par rapport au baromètre mensuel réalisé en décembre 2020 (-14 points). Les plus inquiètes sont les entreprises de 1 à 9 salariés (28%, contre 23% des dirigeants sans salarié et 16% des entreprises de 10 à 49 salariés).
- ▶ Ce constat varie d'ailleurs selon le syndicat d'adhésion :
 - Les syndicats parmi lesquels les entreprises sont plus inquiètes sont **Territoires & Environnement** (43%), et le secteur **Ingénierie** (30%).
 - Aucun répondant faisant partie des syndicats **Ergonomie** (0/5), **Tourisme-Culture-Loisirs** (0/1), **Industries & Technologies** (0/3) se déclare inquiet pour la pérennité de l'entreprise. Cette part est également assez faible chez les entreprises affiliées au **Numérique** (11%), au **Sypaa** et au **Conseil en management** (17%).
- ▶ **Parmi les dirigeants inquiets, 9% envisagent la fermeture de leur entreprise en 2021** (2% de la totalité des répondants).

TOP 3 DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR NOS ADHÉRENTS



55% déclarent que la principale difficulté est **l'imprévisibilité de l'activité**.



15% déclarent que la principale difficulté est **la gestion du personnel** (télétravail, management à distance...).



10% déclarent ne rencontrer **aucune difficulté**.

VS baromètre
mensuel de décembre

-6 points

+7 points

+6 points

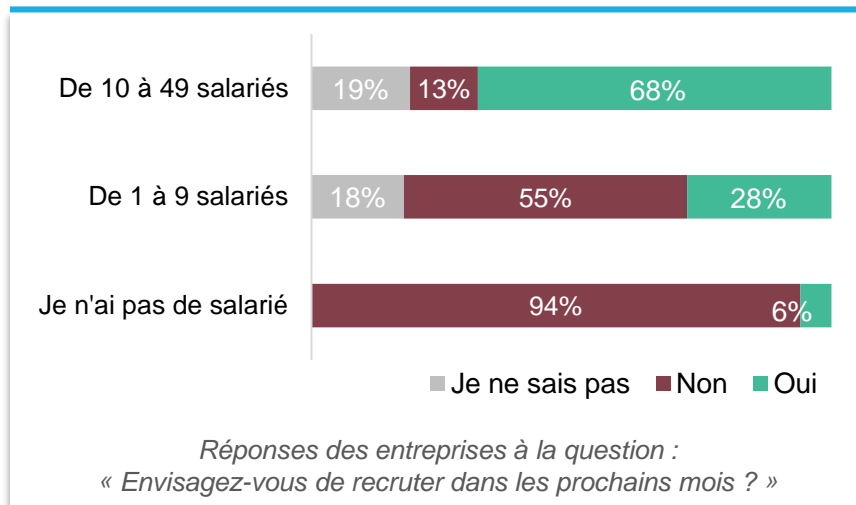
Les autres difficultés rencontrées sont notamment liées à la baisse ou la renégociation des honoraires (8%), à la trésorerie ou aux délais de paiement (6%), à d'autres facteurs (4%, recrutement, charge de travail, impossibilité de voir les collaborateurs) ou à la relation avec les clients ou maîtres d'ouvrage (3%).

Des recrutements envisagés dans une entreprise sur 3, principalement en CDI

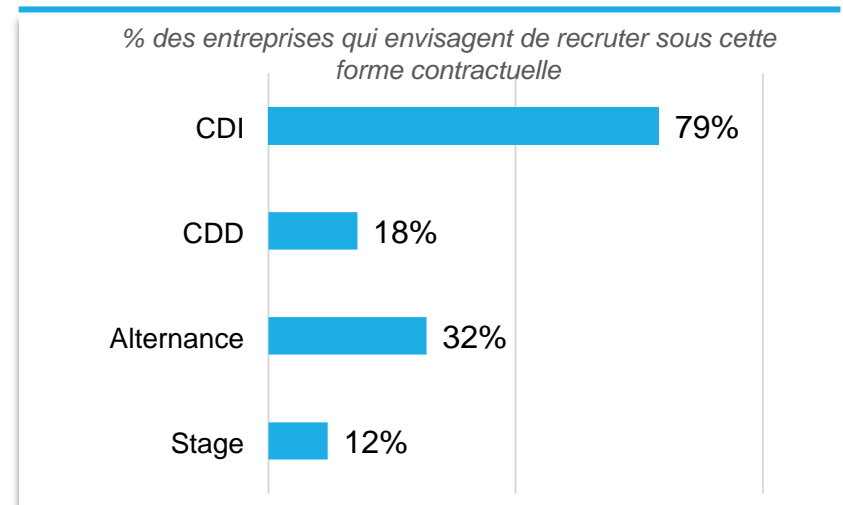
Les dirigeants s'efforcent de préserver les emplois et les compétences : seuls 3% des entreprises envisagent de licencier

- ▶ **Seuls 3% des entreprises avec salariés déclarent envisager une baisse de leur effectif** dans les prochains mois (rupture conventionnelle ou licenciement économique) : toutes sont affiliées au syndicat Ingénierie, et aucune de ces diminutions ne devrait dépasser 25% des effectifs. 14% des répondants ne se prononcent pas.
- ▶ **33% des dirigeants envisagent quant à eux de recruter** au cours des prochains mois. Cette part augmente significativement parmi les entreprises qui comptent entre 10 et 49 salariés : elles sont près de 7 sur 10 à vouloir recruter. Les syndicats qui comptent le plus de répondants optimistes quant à leurs perspectives de recrutement sont ceux du **Tourisme-Culture-Loisirs** (1/1), du **Numérique** et des **Industries & Technologies** (67%), et de l'**Ergonomie** (60%).
- ▶ **La grande majorité des dirigeants qui prévoient de recruter souhaiteraient embaucher en CDI.** Les contrats d'alternance (apprentissage et contrats de professionnalisation) sont également bien plébiscités : ils suscitent l'intérêt de près d'un tiers des entreprises qui prévoient d'embaucher prochainement.

LE RECRUTEMENT ENCORE PEU OU PAS ENVISAGÉ



SOUS QUELS CONTRATS ?

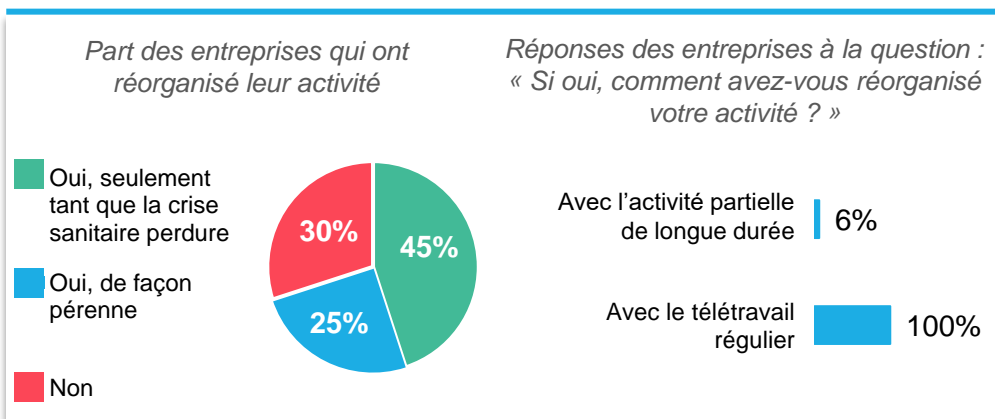


Des réorganisations peu fréquentes

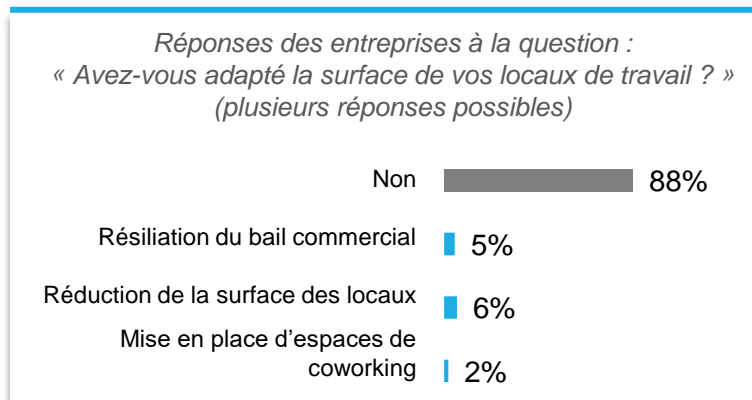
Un quart des répondants a pérennisé le recours régulier au télétravail, tandis que seuls 12% des entreprises ont adapté leurs locaux de travail aux nouvelles circonstances économiques et sanitaires

- ▶ **25% des entreprises ont déclaré avoir réorganisé leur activité de façon pérenne** : pour l'ensemble d'entre elles, cette réorganisation passe par la mise en place du télétravail régulier. L'activité partielle de longue durée n'a pas encore été mobilisée à grande échelle, puisque seul un répondant est concerné.
- ▶ **Seuls 12% des entreprises ont dû adapter leurs locaux de travail** (résiliation de baux, réduction de la surface des locaux, conversion à des espaces de coworking...).
- ▶ De même, **la négociation d'un accord relatif au temps de travail ne concerne qu'une minorité de répondants (8%)**. Deux tiers des entreprises en question ont opté pour une compensation par l'intermédiaire des RTT. La compensation en heures de repos et la négociation de forfaits-jours concernent la moitié d'entre elles, et un tiers a choisi de négocier sur la base de forfaits-heures.

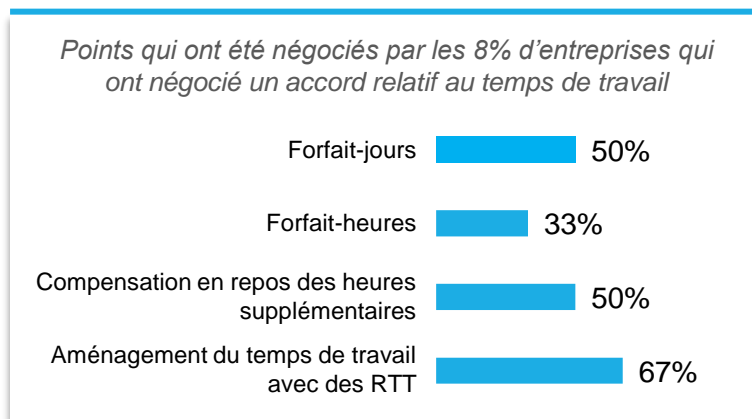
LE TÉLÉTRAVAIL RÉGULIER A ÉTÉ MIS EN PLACE DANS UN QUART DES ENTREPRISES



SEULS 12% DES ENTREPRISES ONT ADAPTÉ LEURS LOCAUX DE TRAVAIL



8% DES ENTREPRISES ONT NÉGOCIÉ UN ACCORD RELATIF AU TEMPS DE TRAVAIL

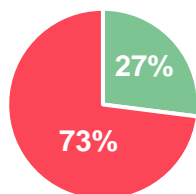


Des ressources à disposition des adhérents à faire connaître

Moins d'un tiers des dirigeants est familier avec les études de l'Opiiec et de l'ADESATT

UN QUART DES DIRIGEANTS A PRIS CONNAISSANCE DES ÉTUDES DE L'OPIIEC

■ Oui ■ Non

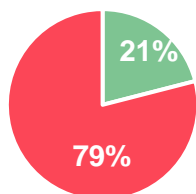


Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement

- ▶ Les répondants sont plus nombreux à avoir pris connaissance des études de l'Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement (Opiiec) que de celles de l'Association d'étude, de suivi des activités et des transformations du travail (ADESATT) : **27% pour les études de l'Opiiec, 21% pour celles de l'ADESATT.**
- ▶ Ce niveau de connaissance relativement faible explique pourquoi **moins d'un dirigeant sur cinq estime que ces études ont permis d'avancer dans ses réflexions stratégiques.**

1 DIRIGEANT SUR 5 A PRIS CONNAISSANCE DES ÉTUDES DE L'ADESATT

■ Oui ■ Non

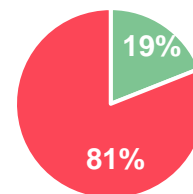


Association d'étude, de suivi des activités et des transformations du travail

DES ÉTUDES INSUFFISAMMENT EXPLOITÉES

■ Oui

■ Non



Réponses des entreprises à la question :
« Ces études permettent-elles d'avancer dans vos réflexions ? »

Un fort intérêt pour un accord de branche sur la qualité de vie au travail

Les entreprises sont intéressées par des accords de branche autour de leurs problématiques spécifiques de droit du travail ; celles dont les salariés n'effectuent pas de travail nocturne, dominical ou les jours fériés sont naturellement peu demandeuses d'accords de branche en la matière

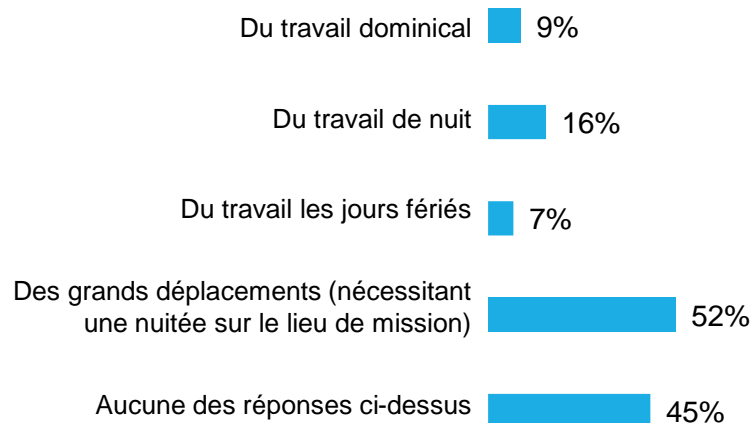
Les entreprises ont exprimé un intérêt plus ou moins grand sur les thèmes pouvant être **négociés au niveau de la branche par CINOV** :

- ▶ Qualité de vie au travail : 72%
- ▶ Grands déplacements (nécessitant au moins une nuitée sur le lieu de mission) : 41%
- ▶ Égalité professionnelle : 20%
- ▶ Travail de nuit : 15%
- ▶ Travail dominical : 13%
- ▶ Travail les jours fériés : 9%

Le degré d'intérêt suscité pour ces problématiques semble cohérent avec les pratiques des entreprises, qui sont 52% à demander à leurs salariés d'effectuer de grands déplacements, alors qu'elles ne sont que 16%, 9% et 7%, respectivement, à faire travailler certains de leurs salariés la nuit, le dimanche et les jours fériés.

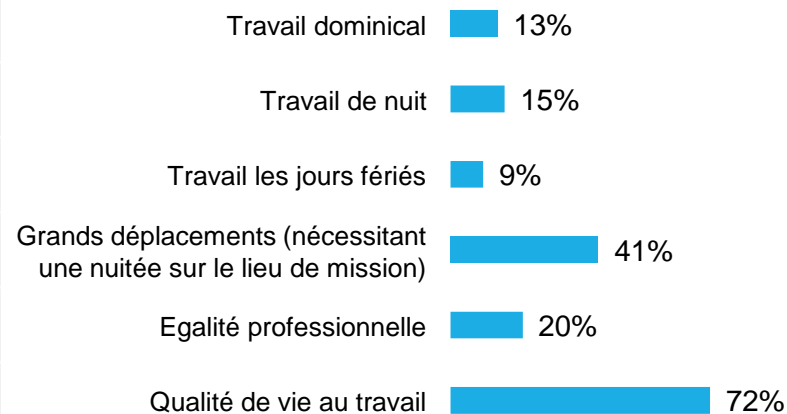
« DANS VOTRE ENTREPRISE, DEMANDEZ-VOUS À VOS SALARIÉS D'EFFECTUER... »

% des votes parmi toutes les entreprises répondantes



LES THÈMES POUVANT ÊTRE NÉGOCIÉS PAR CINOV

% des votes parmi toutes les entreprises répondantes



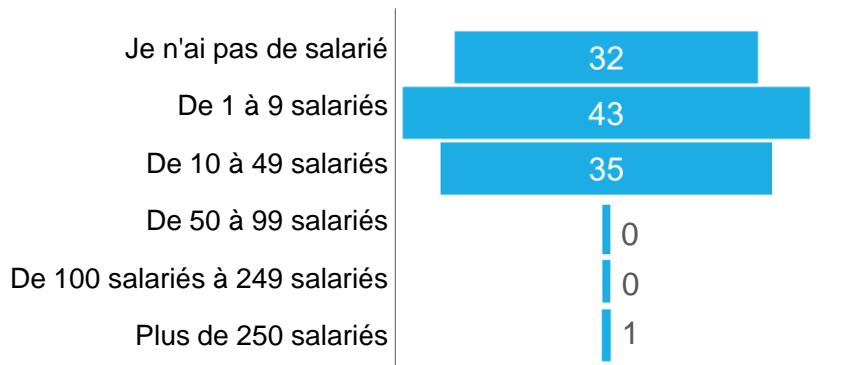


Les entreprises répondantes

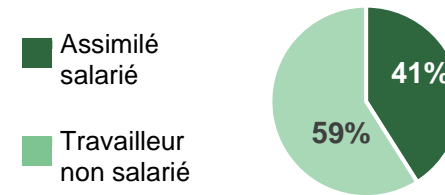
Une typologie par taille, région et expertises

- ▶ **123 entreprises ont répondu à l'enquête**, soit un taux de participation de 9% (sur 1 404 adhérents).
- ▶ Les répondants déclarent des chiffres d'affaires très variés.
- ▶ La quasi-totalité des répondants travaille dans une TPE/PME.
- ▶ Les trois régions les plus représentées sont l'**Île-de-France** (23% des répondants), la région **Rhône-Alpes** (21%) et l'**Ouest Bretagne / Pays de la Loire** (12%).

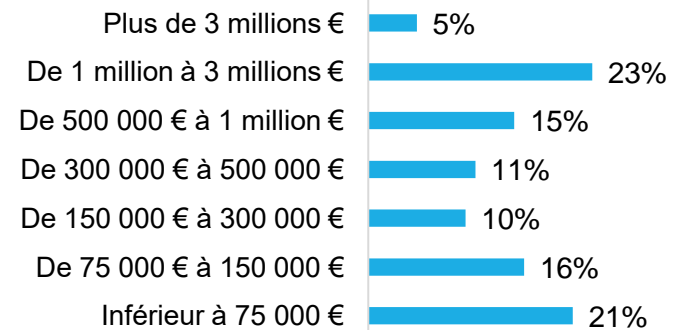
UN ÉCHANTILLON CONSTITUÉ DE TPE/PME



3 DIRIGEANTS SUR 5 SONT DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS



UNE VARIÉTÉ DANS LA TAILLE DE L'ACTIVITÉ





Retrouvez toutes nos publications sur www.cinov.fr/etudes-et-publications
CONTACT : social@cinov.fr